

G.A.J.

UN VESTIAIRE VETIPOL RÉDUIT À 500 POINTS !

La DGPN a tranché :

« Les agents affectés au sein d'un groupe d'appui judiciaire (GAJ) doivent être enregistrés dans le vestiaire « civil » qui leur permet de disposer annuellement de 500 points. »

À ce titre :

« Les comptes à points des effectifs des GAJ ne doivent pas être augmentés ou doivent être à nouveau modifiés et ramenés à 500 points ».

UNITÉ SGP POLICE SAISIT LA DGPN !

LES EFFECTIFS DES GAJ TRAVAILLENT EN TENUE
ET ASSURENT AUSSI DES MISSIONS DE POLICE !

POUR UNITÉ SGP POLICE : SI VESTIAIRE "CIVIL", ALORS C'EST VACATION EN CIVIL !

www.unitesgppolice.com



UNITÉ SGP POLICE

FSMI-FO

On ne lâche rien !

01-04-2022